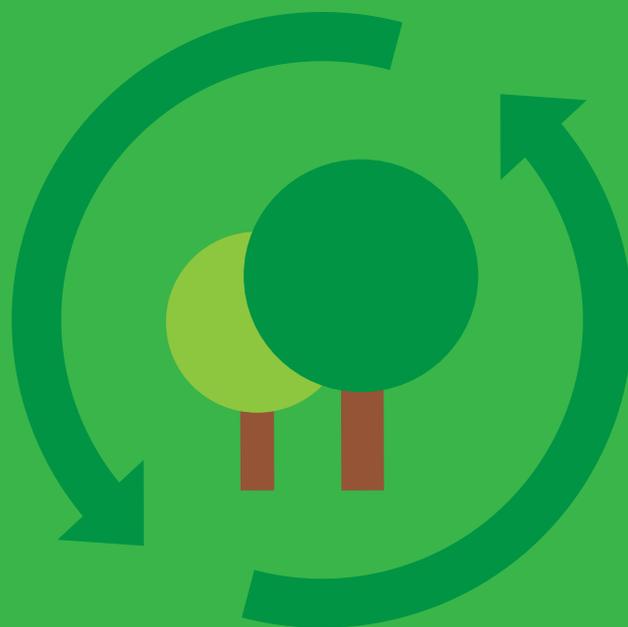


Le dialogue des acteurs : une synergie indispensable pour la forêt de demain

Rapport de synthèse
des ateliers
de la Mission
forêt résiliente

Novembre 2023



Sommaire

Editos	3
Les enjeux de la forêt de demain, socle commun aux trois ateliers	5
Perspectives : quelles suites à la mission sur la résilience de la forêt ?	6
1. Enjeu : observer, comprendre et expérimenter la forêt de demain	6
2. Enjeu : protéger notre patrimoine forestier	8
3. Enjeu : accompagner la forêt privée	9
4. Enjeu : faire (re)découvrir la forêt à tous les publics	10
Synthèses des ateliers	12
Atelier 1 : le comité scientifique restreint	12
Atelier 2 : les pratiques de la forêt	20
Atelier 3 : la production et les enjeux de résilience	25

Editos

« Chacun de nos arbres est le spectre bien vivant d'une forêt ancienne »

Baptiste MORIZOT



Elles nous abritent, nous nourrissent, participent à la vitalité économique, nous émerveillent, nous protègent aussi : les forêts. C'est d'autant plus sensible dans notre Gironde couverte à 49% par des massifs forestiers qui font de lui le second département le plus forestier de France.

C'est parce qu'ils sont partout autour de nous, qu'ils sont nos racines et une part non négligeable de notre habitat, que suite aux grands incendies de 2022, j'ai décidé de confier à notre Vice-présidente Pascale Got, déléguée à la préservation de l'environnement, aux Espaces Naturels Sensibles et à la gestion des risques, une mission sur la résilience de la forêt.

Qui dit forêt dit bien commun : cette mission ne pouvait donc qu'être menée en transversalité. Ainsi, Corinne Martinez, conseillère départementale déléguée à la résilience et l'innovation territoriale, et notre Vice-président Stéphane Le Bot, délégué à l'agriculture, l'alimentation, les mers et les forêts, se sont joints à l'effort.

Enfin, la coopération avec les acteurs locaux (gestionnaires, services de défense contre les incendies, propriétaires, scientifiques, habitants) a été mise au cœur de ces travaux collectifs car ils sont les premiers auteurs de l'avenir de leur territoire.

Pour habiter les cendres aujourd'hui et habiter la forêt demain, nous devons garantir la justesse et la justice des décisions et actions envisagées. Cela ne peut se faire qu'en prenant en compte le vécu des habitants, l'épaisseur humaine.

Les forêts sont notre histoire, notre héritage. Prendre soin d'elles, c'est bien plus que protéger un patrimoine naturel, c'est préserver une part de notre humanité.

Jean-Luc GLEYZE

Président du Département de la Gironde



Les différents aléas climatiques et les incendies en Gironde ont éveillé un peu plus les consciences sur les conséquences du changement climatique. Il nous faut saisir cette sensibilisation plus affirmée pour mieux et plus rapidement interagir sur les nouvelles dispositions à prendre en faveur de la protection et de la valorisation de la forêt mais aussi sur la prévention des risques incendies et d'autres natures.

Cette démarche s'inscrit dans la durée, et s'appuie sur le partage des connaissances et des bonnes pratiques. Le Département de la Gironde ne part pas, pour autant, d'une feuille blanche en la matière : de nombreux outils et actions existent autour de la gestion de l'eau, la prévention des risques, la préservation de l'environnement et des paysages.

Concernant la forêt, des travaux scientifiques sur les modes de gestion existent depuis plusieurs années avec nos partenaires, en particulier le CBNSA, l'INRAE et l'ONF. Ainsi, sur les 1500 hectares de forêts départementales avec des spécificités littorales, dunaires, intérieures, urbaines, rurales, nous avons mis il y a 20 ans la forêt de Castillonville (Espace Naturel Sensible départemental) à disposition de l'INRAE pour expérimenter l'adaptation d'essences au changement climatique. Les programmes de recherche, de portée européenne et internationale, livrent aujourd'hui des résultats probants. Sur l'Espace Naturel Sensible d'Hostens qui a été ravagé à plus de 80% par les incendies de l'été 2022, nous avons préfiguré deux réserves biologiques, l'une dirigée, l'autre intégrale. L'incendie a accéléré l'ouverture des milieux programmée pour démultiplier les zones humides, les landes et l'éco pastoralisme. Quant au CBNSA, il représente la porte d'entrée scientifique du Département, notamment sur la création de la pépinière départementale avec fourniture de plants et conseils à intégrer dans les aménagements territoriaux.

Nul doute qu'à l'issue de cette mission, nous allons certainement intensifier les expérimentations pour aider à d'autres formes de gestion de la forêt et sensibiliser plus largement les acteurs. Les communes forestières ont été consultées et ont spontanément adhéré à la démarche de mise en expérimentation sur parcelles privées et communales. Enfin, il est nécessaire d'intensifier l'interaction entre les secteurs scientifique et économique et de promouvoir les bonnes pratiques passées, présentes et futures.

La mission livre aujourd'hui ses conclusions, issues des trois collègues : scientifique, usages et production. Elle se poursuivra, sous une forme partenariale et incitative.

Pascale GOT

Vice-présidente chargée de la préservation de l'environnement, des Espaces Naturels Sensibles et de la gestion des risques



503 000

hectares de forêt en Gironde.

2 230

hectares d'Espaces Naturels
Sensibles propriétés du Département
sont couverts par la forêt,
dont

1 500 ha

assujettis au régime forestier.

Bien que le pin maritime constitue l'essence majoritaire sur le massif des landes de Gascogne, la couverture forestière se compose d'une riche diversité d'essences arborées, arbustives et plus globalement, d'écosystèmes, reflétant la variété des sols, des conditions hydriques et plus globalement des contextes biogéographiques.



Les enjeux de la forêt de demain, socle commun aux 3 ateliers

la prise en compte de la biodiversité, du stockage de carbone, des usages, de la prévention des risques et de la gestion sylvicole sont indissociables pour relever le défi de l'adaptation.

Au travers des trois ateliers thématiques organisés au premier semestre 2023, de grands principes communs ont émergé sur les enjeux de l'adaptation de la forêt aux changements environnementaux et sociétaux.

De manière consensuelle, les acteurs s'accordent sur le fait que la forêt de demain sera différente de celle d'hier et d'aujourd'hui. La gestion forestière s'adaptera inévitablement et changera, à plus ou moins long terme, des modèles connus et pratiqués ces dernières décennies.

Lors des divers ateliers, il a été assidûment rappelé que le temps forestier est un temps long. Il est indispensable d'observer, tester, prendre le temps de la réflexion avant de s'engager dans la planification de la forêt.

Pour autant, la rapidité des changements climatiques met la société face à l'urgence d'agir. Il s'agit, dès lors, d'accélérer les efforts de recherche et d'expérimentation pour l'adaptation de la forêt.

La protection du massif, déjà ancrée dans les mentalités des propriétaires et gestionnaires forestiers, est amenée à évoluer compte tenu des nouvelles conditions climatiques et des changements sociétaux. De manière unanime, la prise en compte de la biodiversité, du stockage de carbone, des usages, de la prévention des risques et de la gestion sylvicole sont indissociables pour relever le défi de l'adaptation. Notre patrimoine forestier, fragilisé, doit bénéficier d'une protection à la hauteur des menaces actuelles et futures. Les acteurs de la prévention et de la gestion des incendies, sensibilisés à la protection de la biodiversité, s'orientent de plus en plus vers les solutions fondées sur la nature. Les sylviculteurs, conscients des changements climatiques et des conséquences à venir, demandent à être reconnus dans les services qu'ils rendent à la société et aidés pour réaliser au mieux leur transition.

Du côté du grand public, on observe (notamment depuis la crise Covid et les incendies), un engouement croissant pour la forêt, devenue l'affaire de tous. Cet écosystème mérite d'être plus connu dans sa richesse et dans sa biodiversité, mieux compris dans toutes ses composantes, pour être in fine mieux respecté.

Lors de ces trois échanges, un fort élan s'est fait sentir de la part de l'ensemble des acteurs pour poursuivre et développer l'interdisciplinarité dans la façon de penser et de gérer la forêt.

En synthèse, les enjeux de la forêt de demain résultant des ateliers sont :

- ▶ Le suivi et la compréhension de l'adaptation de la forêt aux changements climatiques
- ▶ La séquestration de carbone dans les écosystèmes et le stockage de carbone dans la filière bois
- ▶ L'équilibre des usages récréatifs, dans le respect de toutes les fonctionnalités de la forêt
- ▶ La gestion de la forêt en faveur de la biodiversité et de la prévention des risques
- ▶ La production locale de bois, respectueuse de la biodiversité, en circuit-court



Perspectives : quelles suites à la mission sur la résilience de la forêt ?

Dans la continuité des trois ateliers et à la lumière des enjeux collectivement définis, le Département de la Gironde fait le choix de poursuivre et de renforcer les moyens existants en faveur d'une forêt plus résiliente.

De nouvelles opérations, concrètes et innovantes, viennent compléter ce panel d'actions pour accélérer l'adaptation des forêts girondines.

1. Enjeu : observer, comprendre et expérimenter la forêt de demain

La question de l'adaptation des forêts aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux dans un contexte de bouleversements climatiques occupe déjà la communauté scientifique et les forestiers depuis de nombreuses années.

Le Département entend participer à cet effort de recherche et d'expérimentation, proposer des instances d'échanges interdisciplinaires et bâtir un lieu de rencontre pédagogique et professionnel autour du végétal.

bâtir un lieu
de rencontre
pédagogique et
professionnel autour
du végétal.

Expérimenter et suivre l'adaptation de la forêt en Gironde par :

- ▶ des suivis écologiques sur les espaces incendiés de Gironde réunissant experts scientifiques et naturalistes
- ▶ un programme de recherche appliquée sur l'adaptation des forêts en Espaces Naturels Sensibles départementaux
- ▶ la création d'un laboratoire, démonstrateur de la gestion résiliente sur l'Espace Naturel Sensible d'Hostens Gât Mort, en lien avec la réalisation d'une pépinière départementale

Organiser un comité départemental d'experts autour de la forêt résiliente avec :

- ▶ la mise en place et l'animation d'un comité annuel réunissant l'ensemble des partenaires scientifiques et techniques de la forêt
- ▶ la production de travaux scientifiques diffusables et valorisables pour l'ensemble des acteurs de la forêt (gestionnaires, défense contre les incendies, propriétaires, exploitants, grand public)

Créer une pépinière départementale qui :

- ▶ soit un lieu de culture et de fourniture de plants et d'accompagnement technique pour les services départementaux à proximité de l'Espace Naturel Sensible d'Hostens Gât-Mort
- ▶ constitue un espace de dialogue, de rencontre, de liens interprofessionnels autour du végétal et de la forêt pour l'ensemble de la filière
- ▶ met à disposition un équipement pédagogique, support d'éducation à l'environnement, visitable par tous (scolaires, étudiants, chercheurs, grand public...)

Mettre en place une coopération internationale et européenne sur l'adaptation de la forêt qui :

- ▶ identifie des pays et sites partenaires pour des échanges d'études, des travaux de recherche et des expériences
- ▶ organise des rencontres internationales et met en place des outils de coopération



Pépinière départementale de l'Aude



Forêt du domaine départemental d'Hostens
durant les incendies de l'été 2022

2. Enjeu : protéger notre patrimoine forestier

Parallèlement aux recherches et aux expérimentations sur l'adaptation de la forêt aux dérèglements climatiques, les massifs girondins méritent d'ores et déjà une protection forte, passant à la fois par la préservation des forêts patrimoniales, la prise en compte des risques et la régulation des usages.

Déployer les outils départementaux Espace Naturel Sensible (ENS) au profit des forêts

- ▶ Poursuite et finalisation du programme « anciennes et vieilles forêts » du Conservatoire botanique national Sud-Atlantique (CBNSA) et de l'Institut géographique national (IGN)
- ▶ Programme de maîtrise foncière et de gestion consacré à la préservation des forêts patrimoniales (vieilles forêts, zones riches en lagunes, etc.), avec les outils Zones de préemption des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS), acquisitions à l'amiable pour ENS départementaux et locaux, Obligation réelle environnementale (ORE)
- ▶ Poursuite et adaptation des actions départementales de gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) assujettis au régime forestier en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF)

Développer l'acculturation au risque feu de forêt

- ▶ Accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs pratiques vertueuses pour la prévention du risque incendie
- ▶ Poursuivre les appels à projet « résilience face aux feux de forêt », les subventions, l'ingénierie et la mise en réseau départementale pour le partage d'expérience et la montée en compétence)
- ▶ Adapter l'outil Cit'in crise au risque feu de forêts
- ▶ Étudier la perception des risques, notamment sur les feux de forêts suite aux incendies 2022
- ▶ Sensibiliser le public accueilli au risque incendie sur les ENS départementaux (signalétique, panneaux, médiation...)

Toutes ces actions liées aux risques en forêt seront développées dans le Plan départemental de sauvegarde qui regroupera de nombreux objectifs et actions pour l'acculturation au risque et pour la préparation à la crise.

Permettre les usages tout en préservant la forêt

- ▶ Appui en ingénierie auprès des communes forestières sur la gestion des usages et des obligations légales de débroussaillage (OLD)
- ▶ Equilibrage du développement sportif, touristique et de la préservation de l'environnement, dans le cadre du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) et du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

3. Enjeu : accompagner la forêt privée

Pour répondre aux enjeux de biodiversité et de puits de carbone, la filière sylvicole peut être accompagnée dans sa transition.

Accompagner la production sylvicole dans sa transition pour une forêt plus résiliente

- ▶ Aider à la diversification et à la gestion forestière
- ▶ Aider l'investissement des entreprises de 1^{ère} et 2nd transformation pour s'adapter à de nouvelles essences et/ou moderniser leur appareil productif
- ▶ Aider les organismes forestiers dans leur expertise
- ▶ Aider les propriétaires aux échanges et à l'acquisition de parcelles pour des unités foncières cohérentes
- ▶ Donner à voir de nouveaux modes de gestion forestière sur la base des résultats d'expérimentations sur l'ENS d'Hostens Gât-Mort, en complément de la promotion et de la recherche sur la multifonctionnalité des forêts

Favoriser la séquestration de carbone en tenant compte des enjeux de biodiversité par une gestion forestière adaptée

- ▶ Nourrir la coopération interprofessionnelle pour développer par territoire une stratégie d'usage des ressources bois en faveur de la séquestration du carbone (label bas carbone)
- ▶ Participer au programme Sylva'Cité dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt «démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts»
- ▶ Déployer l'observatoire de la compensation carbone pour le Département



Libellule *Sympetrum meridionale*

4. Enjeu : faire (re)découvrir la forêt à tous les publics

La forêt, de plus en plus prisée des différents usagers, mérite d'être mieux connue et comprise par tous. Pour toute une diversité de publics, des actions d'éducation à l'environnement, des événements culturels, artistiques, ainsi que des bains de forêt sont déployés sur le territoire girondin.

Développer un programme d'éducation à l'environnement sur la forêt et ses enjeux

- ▶ Temps d'animations et de conférences permettant de vulgariser les résultats des travaux scientifiques et d'expliquer l'évolution des modes de gestion forestière
- ▶ Actions de sensibilisation aux enjeux de l'adaptation de la forêt à destination des écoles et collèges
- ▶ Aide à la diffusion, à l'utilisation et à la création d'outils pédagogiques sur le thème de la forêt (exemple : Serious game sur la forêt de demain créé par l'ONF)

Renforcer un programme alliant les approches artistiques, culturelles et environnementales autour de la forêt pour atteindre un large public

- ▶ Soutien à la création artistique sur le thème de la forêt
- ▶ Diffusion de ces projets sur les ENS départementaux et locaux
- ▶ Soutien à l'organisation d'événements initiés autour de cette thématique

Enrichir l'offre « Nature et Santé » départementale en forêt

- ▶ Développer l'offre Shinrin-Yoku auprès de tous les publics
- ▶ Les deux premiers sites en France à avoir obtenu la certification dédiée à la pratique du Shinrin Yoku selon le protocole japonais sont le domaine d'Hostens (en 2021) et le domaine de Blasimon (en 2022). Pour répondre à des sollicitations grandissantes, le Département pourrait renforcer son équipe de guides certifiés, s'appuyer sur des partenaires et poursuivre la labellisation d'ENS départementaux propices à cette pratique.
- ▶ Créer et animer un groupe de recherche pluridisciplinaires sur le Shinrin-Yoku et ses effets
- ▶ Proposer une découverte des vertus alimentaires et thérapeutiques de la forêt, « de la graine à l'assiette ».

A group of people is hiking through a forest. The foreground is filled with tall, dry grass. The hikers are seen from behind, walking away from the camera. They are wearing various outdoor gear, including jackets, backpacks, and hats. The background is a dense forest of green trees under a clear sky.

La forêt, de plus en plus
prisée des différents
usagers, mérite d'être
mieux connue et
comprise par tous.

Balade en forêt lors de
l'événement « D'un monde à
l'autre... Prêts pour l'après? »
en 2021, au domaine
départemental d'Hostens



Synthèse des ateliers

Atelier 1: le comité scientifique restreint 21 février 2023

1^{er} comité
scientifique restreint
de la mission « forêt
résiliente »

Jean-Luc Gleyze, Président du Conseil départemental de Gironde, avec à ses côtés Pascale Got, Vice-présidente déléguée à la préservation de l'environnement, aux Espaces Naturels Sensibles et à la gestion des risques, Corinne Martinez, conseillère départementale déléguée à la résilience et l'innovation territoriale, Stéphane Le Bot, Vice-président délégué à l'agriculture, l'alimentation, les mers et les forêts ouvre le 1^{er} comité scientifique restreint de la mission « forêt résiliente » réunissant le Conservatoire botanique Sud-Atlantique (CBNSA), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), l'Office national des forêts (ONF), ainsi que les services techniques du Département.

Le constat des incendies et la nécessité d'adapter la forêt aux changements climatiques ont fortement marqué les esprits et amené à accélérer la réflexion. Pour ne pas reproduire les erreurs de replantations massives successives aux tempêtes, il s'agit à présent de penser « régénération » plutôt que « réparation », à l'aune du temps dès à présent et des incertitudes climatiques.

La forêt est à aborder en tenant compte de toutes ses valeurs économiques, environnementales, naturalistes et mais aussi « sensibles », que portent ceux qui y vivent.

Le risque de feu devrait augmenter de 30% en France d'ici la moitié du siècle et la Gironde est un des départements les plus exposés au risque de départ de feu.

Tempêtes et sécheresse sont des facteurs de vulnérabilité qu'il nous faut accepter mais aussi comprendre pour mieux protéger notre massif forestier qui nous est essentiel.

Au-delà du changement climatique, nous assistons à un dérèglement global dont les répercussions sociales sont observées quasi-immédiatement après chaque événement climatique, touchant plus durement les plus fragiles.

Le Président du Conseil départemental souhaite une démarche de concertation sur ces sujets. Le comité scientifique a donc vocation à s'élargir pour bénéficier de toutes les expertises, de tous les « sachants ».

La démarche départementale s'inscrira également dans la démonstration par l'exemple, notamment avec le domaine d'Hostens, très touché par les incendies, qui deviendra un lieu laboratoire, avec la pépinière départementale, la forêt de Castillonville située à Cestas mise à disposition de l'INRAE et plus largement par les actions concrètes qui découleront de ces travaux.

Il s'agira également de formaliser une réflexion sur l'avenir de la forêt pour participer aux états généraux de la forêt afin de produire un regard d'avenir sur le massif des Landes de Gascogne mais aussi les massifs forestiers complémentaires de la Gironde.

Au-delà
du changement
climatique, nous
assistons à un
dérèglement global

Les Espaces Naturels
Sensibles constituent
un premier terrain
d'action pour
le Département

préparer aux
chocs à venir,
au regard
du dérèglement
global.

Dans une logique de complémentarité avec ces états généraux, la mission départementale s'oriente dans ce premier temps vers un volet interne, sans entrer dans le sujet des préconisations aux forestiers, dont les débats seront ouverts plus tard. Les Espaces Naturels Sensibles, dont le domaine d'Hostens Gât-Mort et la forêt de Migelane, constituent un premier terrain d'action pour le Département, pleinement dans ses compétences.

Les attentes quant à ce 1er comité restreint sont de connaître la vision des partenaires présents sur l'état de la forêt et sur ses perspectives, de partager les données pour « faire système » autour de cet écosystème, penser nos nouvelles pratiques internes de manière systémique. Les travaux devront aussi s'adresser aux femmes et aux hommes qui vivent dans la forêt, afin de garantir le bon équilibre entre les usages et la biodiversité. La forêt des Landes, massivement cultivée, est habitée d'une histoire et d'une identité. Toute la chaîne de valeurs sera donc à considérer, sans oublier la question de la sensibilité.

Le patrimoine forestier, bien que majoritairement privé, constitue ainsi un patrimoine commun, que nous partageons pour ses qualités écologiques, économiques et émotionnelles. Cette vision commune sera maintenue tout au long des travaux.

La mission constituera alors un outil essentiel pour la forêt girondine, non seulement pour la régénérer consécutivement aux incendies mais surtout pour la préparer aux chocs à venir, au regard du dérèglement global.

Suite à l'introduction du Président du Conseil départemental, [Pascale Got](#), Vice-présidente déléguée à la préservation de l'environnement, aux Espaces Naturels Sensibles et à la gestion des risques précise le contour d'organisation de la mission.

Cette démarche s'inscrit dans la durée car nous n'avons pas les mêmes contraintes que la filière sylvicole du fait que les impératifs économiques s'imposent à elle. Nous nous positionnons plus spécifiquement sur le partage des connaissances et des bonnes pratiques.

La mission s'articulera autour de trois collèges :

- ▶ scientifique
- ▶ usages
- ▶ production

Elle sollicitera également un panel de jeunes et de citoyens notamment via le Conseil départemental des jeunes, très sensibilisé aux questions environnementales.



Grégory Caze, Directeur scientifique du CBNSA présente le compte-rendu de l'expertise sur les incendies girondins de l'été 2022, réalisée par Anna Hover, phytoécologue forestière et Anthony Le Fouler phytosociologue. Le CBNSA travaille déjà en lien avec l'ONF sur la forêt de La Teste-de-Buch et sur l'ENS d'Hostens. La collaboration avec l'INRAE débute avec ce comité.

Le 22 juillet 2022, le conservatoire botanique a produit une note d'alerte à destination des élus du CBNSA et des autorités publiques (Département de la Gironde, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - DREAL, Office français de la biodiversité - OFB,...) afin de :

- ▶ Porter à connaissance les enjeux potentiellement impactés de biodiversité végétale
- ▶ Susciter une étude avec expertise de terrain visant à préciser les impacts ; mettre en place des suivis (des habitats et populations d'espèces) ; accompagner la restauration écologique des sites à enjeux.
- ▶ Appréhender le rôle joué par la végétation dans la propagation du feu afin de nourrir les réflexions sur la reconstitution de la forêt en tenant compte des enjeux de biodiversité.

Fin août, le CBNSA a engagé une expertise sur les 2 grandes zones incendiées de La Teste et Landiras-Hostens avec :

- ▶ Synthèse préalable des données de biodiversité sur les secteurs incendiés
- ▶ Revue bibliographique sur l'impact du feu sur la biodiversité végétale (travail en cours)
- ▶ Sollicitation des autorisations terrain en septembre sur l'ensemble des zones publiques et privées
- ▶ Calage des règles de sécurité
- ▶ Environ 8 jours de terrain (botanistes et phytosociologues)

Le rapport d'expertise sur les premiers impacts observés a été programmé pour mars 2023 avec la proposition d'une stratégie de suivi :

- ▶ 1. Description des impacts potentiels et avérés sur la biodiversité
- ▶ 2. Propositions de dispositifs de suivis et d'expérimentations
- ▶ 3. éléments de réflexions et préconisations pour la reconstitution en favorisant la biodiversité

L'expertise présente que le niveau d'atteinte des sols apparaît très variable. Globalement, on note que les feux courants engendrent une faible atteinte des sols quand les substrats sont minéraux ou très humides et que les feux de sols entraînent une forte atteinte des sols riches secs en matière organique (avec dépôts de cendres)

Le besoin d'une étude pédologique (composition chimique, biologique et cartographie des sols) paraît essentiel pour compléter ces observations.

33
associations
végétales ont été
incendiées
37 potentiellement
impactées.

12
habitats d'intérêt
communautaire ont
été incendiés
10 potentiellement
impactés.

les incendies
ont pu jouer un
rôle bénéfique
dans certains cas

Les questions explorées par le Conservatoire botanique national (CBN) sont :

- ▶ Quid de la banque de graines ?
- ▶ Quelle capacité de restauration de la végétation spontanée ?
- ▶ Quel impact notamment sur les sols paratourbeux riches en espèces à enjeux ?
- ▶ Quelles successions végétales en fonction du niveau de combustion des sols et du niveau d'humidité ?

33 associations végétales ont été incendiées et 37 potentiellement impactées.

12 habitats d'intérêt communautaire ont été incendiés et 10 potentiellement impactés.

Des suivis sont à prévoir pour préciser les impacts et évaluer les capacités de recolonisation des populations et de restauration des habitats.

La fonge, riche et originale, reste à étudier. Ont été observées localement des proliférations importantes de populations de myxomycètes et de champignons dans certaines zones, dès les semaines suivant l'incendie. Une étude mycologique est prévue par le CBNSA à l'automne-hiver 2023, en complémentarité avec la Société Linnéenne de Bordeaux.

Sur les forêts à forte naturalité du secteur Landiras-Hostens, comme les forêts riveraines de la Leyre, l'impact est resté local.

Les premiers constats des visites de terrain en septembre 2022 montrent que :

- ▶ Les seules végétations a priori épargnées sont les aulnaies-bétulaies marécageuses et végétations hydrophiles (aquatiques et amphibies)
- ▶ Les forêts de feuillus purs sont globalement préservées
- ▶ Les jeunes plantations de pins sont plus impactées que les peuplements matures
- ▶ Globalement, les feuillus et espèces cespitueuses ou à organes souterrains de réserve/reproduction ont une bonne résilience
- ▶ Des secteurs restent vierges de reprises
- ▶ Le Robinier présente une forte dynamique

Sur les espèces à enjeux, les observations de terrain montrent que les incendies ont pu jouer un rôle bénéfique dans certains cas en provoquant une réouverture du milieu profitant à des espèces pionnières (effet d'un brûlage dirigé ou d'une fauche) lorsque le sol était humide, comme par exemple les roselières et les cladaies d'Hostens.

Concernant les espèces exotiques envahissantes, on observe une forte vigueur post-incendie du Robinier et de l'Ailanthé (nombreux départs de souche et de rhizomes), ainsi que l'expression de la banque de graines du Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) dans certaines zones.

Le comportement de plusieurs espèces herbacées invasives est à surveiller (ex : *Andropogon virginicus*, *Aronia prunifolia*, *Dicanthelium acuminatum*, etc).

Dans le cadre de la vocation de laboratoire de l'ENS départemental d'Hostens Gât-Mort, le CBNSA envisage une remise à plat de la connaissance avec des suivis et des cartographies très fines des habitats et des végétations sur l'ensemble du domaine.

La banque de semence sera étudiée pour la restauration d'habitats naturels à enjeux (notamment sur milieux tourbeux), le renforcement de populations d'espèces à forts enjeux et l'analyse des substrats incendiés en contextes landicoles et forestiers.

Globalement, pour comprendre les dynamiques de recolonisations végétales dans les milieux forestiers incendiés et évaluer leur capacité de résilience le CBNSA envisage impérativement de travailler avec un organisme de recherche coordonnant les suivis (faune, flore, fonge, sol, habitats), avec l'ONF et l'INRAE notamment.

Concernant les modes de propagation du feu et la sensibilité de la végétation, la revue bibliographique (voir réf. dans rapport) et les observations de terrain 2022, corroborées par les constats des pompiers, font ressortir quelques généralités :

- ▶ Les peuplements feuillus apparaissent plus résistants que les peuplements de résineux
- ▶ Les peuplements hauts et peu denses paraissent moins inflammables, les vieux arbres plus résistants aux flammes (diamètre et épaisseur de l'écorce)
- ▶ L'inflammabilité est variable suivant les espèces qui composent le sous-bois
- ▶ L'humidité du sol et conditions climatiques influencent la rapidité des phases de dessiccation et de pyrolyse.

La 3^{ème} partie du rapport présente de nombreux éléments intéressants et étayés en termes de préconisations pour limiter le risque et favoriser la biodiversité présente de nombreuses pistes. Elle est en cours de validation par le comité scientifique du CBNSA. Une restitution spécifique à l'intégralité de ce rapport d'expertise est prévue, sous forme de webinaire.

Concernant la problématique du Robinier, le CBNSA précise que c'est essentiellement l'extension du Robinier qui pose question, plus que sa présence avérée sur le territoire.



Hervé Jactel, Directeur de recherche à l'INRAE présente ensuite les résultats accumulés depuis plusieurs années sur la diversité et la multifonctionnalité des forêts.

Nous sommes dans un contexte de crises multiples pour les forêts européennes. Avec le changement climatique, on constate une augmentation des dégâts abiotiques (tempêtes, incendies), mais aussi biotiques (insectes ravageurs), ainsi qu'une augmentation exponentielle des espèces exotiques envahissantes. En parallèle, la production de la forêt diminue (-3% de croissance entre les deux décennies)

- 23 %
de dégâts ravageurs

les plantations
mélangées sont
plus productives
que la moyenne
des monocultures

La nouvelle stratégie forêt européenne 2030 engage à réfléchir à la diversification des forêts pour lutter contre leur fragilité, notamment face aux ravageurs.

En effet, on observe une diminution significative des dégâts des ravageurs (jusqu'à 23%), en peuplements mélangés. Ces effets sont étudiés et constatés dans la forêt de Castillonville : sur 10 ans consécutifs, il est observé une diminution de 50% des nids de processionnaires quand le pin maritime est entouré de bouleaux par rapport à du pin pur. Pour la punaise des graines, moins de 20% des graines sont attaquées dans les mélanges pins et bouleaux.

On constate également que les plantations mélangées sont plus productives que la moyenne des monocultures de leurs essences constitutives. Le bonus de productivité dans les peuplements mélangés est mesuré dans de nombreuses études, de 15% jusqu'à 22%. Les plantations mélangées peuvent même être plus productives que les meilleures monocultures de leurs essences constitutives.

Au niveau européen, les scientifiques partagent le constat que pour améliorer la résilience des forêts, on a tout intérêt à mélanger les essences.

Pour convaincre les sylviculteurs de l'intérêt des diversifications, l'INRAE étudie des plantations expérimentales (dispositif FORMIX) où les mélanges de maximum 2 ou 3 espèces au potentiel commercial positif et avec un mode de gestion simple (en ligne), qui ne nuisent pas à la productivité, mais bien qui l'augmentent.



Hervé Jactel expose ensuite les travaux du living lab « bocage forestier ».

À de nombreux égards, le bocage en agriculture présente des intérêts qui ne sont plus à démontrer. L'INRAE s'est alors intéressé aux rôles du bocage en milieu forestier. Des données de l'INRAE accumulées depuis de nombreuses années attestent que les lisières feuillues augmentent significativement la biodiversité (papillons, chauve-souris, etc.), atténuent les risques de chablis, ralentissent la propagation du feu (observations méditerranéennes implémentées en Chine).

Pour tester cela, l'INRAE s'est engagé dans une expérimentation en conditions réelles (living lab), dans le cadre de projets européens, en associant de nombreux partenaires (compétents sur les risques, la production, la biodiversité), afin de tester des solutions fondées sur la nature. Une dizaine de communes girondines est impliquée dans ce dispositif, dont une partie du territoire a fortement été impactée par les incendies de 2022. 10 km de lisières feuillues multispécifiques pourront être plantés dans ce cadre. Ce type de dispositif peut être facilement accepté par les forestiers car relativement simple à mettre en œuvre.

l'INRAE s'est engagé dans une expérimentation en conditions réelles (living lab)



Christophe Plomion, directeur de BioGeCo, unité mixte de recherche de l'Université de Bordeaux et de l'INRAE, présente le programme scientifique de grande ambition régionale (PSGAR) : Gestion des risques multiples en forêt de Nouvelle-Aquitaine (GRIFON).

L'hypothèse de recherche est qu'aux trois échelles que sont le peuplement, le territoire et le massif, risques liés à l'aléa, la vulnérabilité et l'enjeu vont s'exprimer de façon différenciée. Le programme concerne l'ensemble des grandes formations de Nouvelle-Aquitaine, dont les massifs girondins.

Face à la vulnérabilité, des questions vont se poser sur le maintien des services écosystémiques que sont les usages de la forêt et du bois, les services de régulation, le stockage du Carbone et la biodiversité.

Le domaine d'Hostens présente un intérêt particulier pour l'étude des deux grands enjeux que sont : la restauration écologique et le renouvellement forestier post-incendie.



Soizic Le Stradic, chargée de recherche à l'INRAE énonce alors les thématiques de recherche sur la résilience des zones humides et l'évaluation de la restauration de ces écosystèmes.



Christophe Plomion souhaite mettre en place un dispositif expérimental spatio-temporel avec différentes intensités d'intervention et le suivre sur le long terme.

Trois niveaux de gestion seront expérimentés :

- ▶ 1/ Investissement initial en ressources faible (= régénération naturelle)
- ▶ 2/ Investissement initial en ressources intermédiaire (= semis assisté et plantation)
- ▶ 3/ investissement initial en ressources élevé (= plantation en plein)

Pour répondre à une question de Corinne Martinez qui demande la prise en compte du critère captation de carbone dans les analyses, Christophe Plomion explique que cela est possible à l'échelle de peuplement, du territoire en utilisant de nouvelles méthodes satellitaires couplées à l'intelligence artificielle.

Hervé Jactel précise qu'après dix ans de recherches fines, il a été démontré que la captation de carbone était meilleure - une fois de plus - dans les peuplements mélangés que dans les peuplements monospécifiques. Les deux chercheurs alertent sur le point de basculement possible entre la captation et la libération de carbone en fonction de l'état des forêts. À méditer dans le cadre de la stratégie bas-carbone fortement sur la capacité de la forêt à capter du carbone.



Sébastien Gendry, adjoint au directeur de l'agence Landes-Nord Aquitaine de l'ONF, rappelle que le rôle de l'ONF est d'accompagner le Département dans le cadre d'une convention de partenariat.

Pendant deux ans, l'ONF va observer la régénération naturelle avant d'avoir éventuellement une action de plantation en complément, en favorisant des mélanges d'essences à la lumière des projets d'anticipation des changements climatiques, incluant toujours le pin maritime, adapté aux conditions du massif landais.



Ludovic Patte de l'ONF en charge de l'aspect opérationnel des sites évoque le besoin d'informations et d'orientations de gestion de la part des scientifiques pour savoir ce qu'il sera possible de reconstituer à la suite des exploitations et des mises en sécurité en cours.

L'ONF, convaincue de la nécessité de la diversification d'essences, de conduites de peuplement et des types de récolte a déjà mis en place ce type d'expérimentations, notamment sur l'ENS de Migelane.

Une étude économique sur un cycle sylvicole afin de comparer itinéraire sylvicole extensif et intensif serait intéressante.

Le concept de futaie jardinée, documenté dans certains secteurs est en voie de codification pour le pin maritime.



Paul Tourneur de l'ONF rappelle les grands principes de diversité pour une forêt résiliente et présente la mosaïque de milieux selon les modes de récolte : futaie régulière, futaie irrégulière, îlots de sénescence, îlots de vieillissements, taillis, taillis sous futaie, réserve biologique dirigée, réserve biologique intégrale, zone de régénération naturelle, îlot d'avenir.

Sur des forêts rétro-littorale, l'ONF va tester la plantation de graines de pins anamorphosés juste derrière la dune pour voir si les pins vont pousser droits à l'intérieur des terres. Hervé Jactel propose de protéger les verges à graine avec des lisières de feuillus, compte tenu de tous leurs bienfaits reconnus, notamment sur la punaise du pin provenant d'Amérique.

L'ONF a une instruction de biodiversité nationale avec un minimum de 3% de vieux bois.

Sur la question du chêne liège posée par Pascal Got, l'ONF indique que cette essence résiste bien au feu, présente des débouchés économiques potentiels intéressants et se recycle. Cette espèce pousse lentement mais présente de bons taux de reprise. Le souci majeur actuel est l'approvisionnement en glands.



Corinne Martinez souhaitera que soient posées les questions sur la faune à un prochain comité. L'observatoire FAUNA (université Bordeaux I), sera très bien placé pour répondre sur ces sujets.



Stéphane Le Bot rebondit sur l'idée de l'ONF d'étudier la comparaison entre culture intensive et culture extensive, des ponts sur ces sujets seront nécessaires.



Pascale Got clôture ce 1^{er} comité en annonçant les visites de terrain à venir. Elle souligne le nombre important de recherches en cours et le fait qu'elles respectent parfaitement la filière sylvicole girondine.

Atelier 2 : les pratiques de la forêt

25 mai 2023

Le Département de la Gironde organise le second atelier de la mission forêt sur les pratiques de la forêt.



Pascale Got, Vice-présidente déléguée à la préservation de l'environnement, aux Espaces Naturels Sensibles et à la gestion des risques, ouvre la réunion en rappelant le contexte et les objectifs de la mission de la forêt, notamment la volonté du Président, Jean-Luc Gleyze, de mener une réflexion sur la forêt de demain à la suite des incendies 2022.

La restitution est prévue pour l'automne 2023 (objet du présent rapport), en plénière.

L'action découlant de cette mission se fera ensuite sur le long terme, temps nécessaire à l'observation post-incendie du laboratoire à ciel ouvert que constituera l'ENS d'Hostens Gât-Mort. Le temps sera donc différent de celui de la filière sylvicole de production. Lors de la plénière, tous les apports de ces ateliers seront partagés, avec les scientifiques (départementaux et au-delà de la Gironde), les pompiers, la Défense des forêts contre les incendies (DFCI), l'ONF, les animateurs de l'éducation à l'environnement, les Maires, les sylviculteurs, etc.



Dominique Bourdot, l'animateur de cet atelier, relève en effet que la forêt se retrouve dans l'actualité et dans les esprits et nous sommes de plus en plus nombreux à la fréquenter. Pascale Got partage ce constat de recherche de grand espaces et souligne l'importance d'adapter ces usages en fonction de la sensibilité de la forêt.



Philippe Deuffic, ingénieur de recherches en sociologie à l'INRAE, spécialiste en comportement des propriétaires forestiers, répond à la question de la fréquentation de la forêt qui peut la rendre vulnérable. En 2012, une enquête menée par le ministère de l'agriculture montre que pour 83% des forestiers, la fréquentation ne pose pas de problème. Des soucis se posent uniquement à la marge. Depuis deux siècles, des études sont menées sur ce qu'attendent les gens en forêt.

À partir des années 1960, on s'est interrogé sur les raisons de la fréquentation. Les premiers enseignements sont que les espaces forestiers sont vus comme des espaces de nature et comme antidote à la ville. À partir des années 2000, on s'est questionné sur qui vient en forêt. 20% des français ne viennent pas en forêt, 80% y viennent. Cette fréquentation très importante se confirme en Gironde.

Les activités principales sont : la promenade (seul, en famille, avec chiens, etc.) en grande majorité ; l'observation de la nature ; la cueillette ; le sport. Les activités très peu pratiquées sont la chasse et la pêche, l'accrobranche, la coupe et le ramassage du bois. 45% des gens qui se promènent en forêt y accèdent à pied. La forêt est donc perçue comme un espace de proximité récréatif.

De manière générale, les citoyens se sentent très concernés par ce qui se passe en forêt. Parmi les activités perçues comme impactantes, le VTT est l'activité qui s'est le plus massifiée (développement du fat bike à surveiller).

Les courants hygiénistes, à l'ère industrielle, ont très vite considéré la forêt comme un espace où il fait bon se promener pour la santé.

Le public a également bien conscience que la forêt est un espace de production. Mais il y a parfois des débats sur l'orientation de cette production entre forestiers et grand public.

les espaces forestiers
sont vus comme
des espaces
de nature et comme
antidote à la ville

Avec le désir de découverte de la forêt de plus en plus de promeneurs sortent des sentiers. Il y a un travail d'éducation à faire sur ce sujet.

Les obligations légales de débroussaillage (OLD) sont mises en œuvre à environ 30% au niveau français

Concernant les menaces qui pèsent sur les forêts, le changement climatique est perçu comme tel pour 17% des Français. Les incendies arrivent en 2^{ème} position. Les coupes de taillis et de futaies interrogent également les Français. En effet, la concentration des coupes rases est souvent mal perçue par la population (ex : ripisylve en bord de Ciron).

Des conflits peuvent être observés entre chasseurs et promeneurs ; forestiers et cueilleurs ; piétons et vététistes, etc.

La représentation de ce qui est légitime de faire ou pas en forêt évolue. Dans les années 2000, la présence de bois mort paraissait « sale ». Avec un gros travail de sensibilisation réalisé par les associations de protection de l'environnement, la perception a changé. Les gens sont à présent sensibles aux intérêts écologiques de la présence de bois mort.

Avec le désir de découverte de la forêt de plus en plus de promeneurs sortent des sentiers. Il y a un travail d'éducation à faire sur ce sujet. De fait avec les applications GPS, la crainte de se perdre en forêt a diminué. Pour canaliser la fréquentation, un des moyens est de communiquer sur le respect de la faune et de la flore, argument qui peut toucher le public sensibilisé.

De même que la question « à qui appartient le champignon ? » se pose, la question « à qui appartient la forêt ? » fait débat. En France, le droit privé est très protecteur pour les propriétaires mais il y a aussi une tolérance à la fréquentation (notamment en Gironde). La violation de la propriété est actée à partir du moment où une barrière ou clôture est franchie.

En Europe, notamment en Scandinavie, le droit d'accès à la nature (dont chasse, cueillette, bivouac), prévaut sur le droit à la propriété, à partir du moment où l'activité ne nuit pas au propriétaire forestier.

Concernant le dépôt d'ordure et les départs de feux, ce n'est pas la surfréquentation qui pose problème mais la petite minorité de personnes qui enfreignent la loi.

Le programme GRIFON mis en place par l'INRAE avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Gironde observera dans sa partie sciences humaines et sociales : quel est le comportement du propriétaire forestier ? Quel point de vue des habitants proches des zones brûlées ? La forêt « menacée » est-elle devenue « menaçante »... ?

Les obligations légales de débroussaillage (OLD) sont mises en œuvre à environ 30% au niveau français. Les résidents présentent une méconnaissance et une incompréhension de la loi.

Les OLD actuelles proposent de se coordonner entre habitants multiples face parfois à un propriétaire unique. Comment les groupes d'habitants, aux revenus, connaissances et préoccupations différents, vont-ils s'y prendre ? La meilleure façon de s'y prendre est sûrement collective. Cela serait plus efficace que de multiplier les amendes. Le travail de recherche dans le programme GRIFON devrait apporter des réponses à ces questions.



Une habitante d'Hostens, propriétaire d'une petite parcelle de forêt mais non exploitante, prend la parole. Elle est rassurée par les motivations des usagers évoquées par Philippe Deuffic car elle s'y retrouve. Pour autant, elle souligne que les néo-habitants proches de la forêt se sont retrouvés confrontés en arrivant à toutes sortes de nuisances sonores (quads, motos, etc.), très surprenantes. Afin de préserver la forêt et de replanter, des habitants ont acheté des parcelles de forêts près de leurs habitations et sont confrontés au paradoxe des OLD. Ils sont confrontés à la question : est-ce qu'on garde la forêt ou est-ce qu'on la coupe ?



Pour Philippe Deuffic, afin d'éviter la gentrification, il faut garder la notion d'espace protégé. Sur le sujet du débroussaillage, il faut se poser la question de l'impact environnemental, à confronter avec le point de vue de la DFCI et des pompiers.



Pierre Macé de la DFCI demande aux chercheurs de recentrer les questions aux usagers autour de ce que pensent les autres usagers. Autre question à se poser : qu'est-on prêt à interdire pour protéger la forêt ?



Philippe Deuffic confirme que ces questions peuvent être posées aux personnes enquêtées et que nous sommes dans une période favorable pour poser ces sujets-là. Les usagers seraient-ils prêts à respecter l'interdiction de fréquenter la forêt pendant les deux mois de l'année les plus chauds et secs ? On a constaté que pendant le Covid, les gens avaient du mal à respecter une interdiction d'usage de la forêt. Le sujet de l'appartenance reste une vraie question ouverte.



Pour une habitante d'Hostens, la forêt semble mourir (en lien avec le changement climatique ?). En voulant dépolluer la forêt, elle a retrouvé beaucoup de déchets dans le sous-sol provenant du bâtiment, des bâches, de poêles, des pneus et tous autres déchets très surprenants.



Mylène Doreau, Maire de Guillos, témoigne également de dépôts sauvages sur sa commune. Les apports de déchets verts n'ont fait qu'aider la propagation du feu en 2022. Sur ce sujet, en plus de la prévention, il faut aussi faire de la répression. Pour les OLD, en revanche, cela est plus difficile de faire respecter la loi et de payer les frais à engager.



Philippe Deuffic partage le désarroi des élus et la piste collective pour solutionner le problème. Faut-il imposer une bande non constructible, la prévoir dans les règlements de lotissement ? À qui fait-on porter la responsabilité et l'effort ? Devant la montée en puissance durable des camping-car et vans aménagés, il s'agirait de responsabiliser les utilisateurs et les loueurs sur les pratiques en forêt pour éviter de provoquer des feux.



Didier Chautard, Maire de Saumos, est également confronté aux déchets (dont l'amiante), en forêt. Les chasseurs sont parfois décriés, pour autant, les dégâts liés au gibier font l'objet de plaintes auprès de la mairie. Les OLD sont effectivement difficiles à faire respecter. Les considérations écologiques demandent de trouver le bon équilibre entre laisser se développer la végétation et nettoyer pour la sécurité.



Philippe Deuffic, propose de prioriser les parcelles non débroussaillées depuis 10 ans. Quant à l'écologie, il s'agit de faire un choix en prenant en compte les risques et les avantages selon les parcelles mais il précise que cette question sort de son champ de compétence.



Florence Arpin-Garcia, Directrice de l'environnement au Département de la Gironde revient sur les 20% des usagers qui ne respectent pas les règles et peuvent générer des incendies. Certes la question est collective, mais aujourd'hui elle n'est pas encore organisée et elle ne peut pas peser seulement sur les collectivités et les élus. Le Département vient de le faire sur sa propriété l'ENS d'Hostens avec le BRGM, le SDIS, l'ONF, les gestionnaires du site, en cartographiant ce qu'on peut faire ou pas, afin de cadrer les règles d'usage. Il s'agirait maintenant que d'autres « meneurs » l'initient à l'échelle de leurs territoires, notamment sur les OLD.

Les crises doivent nous permettre d'évoluer et par ces temps d'échanges nous pouvons y arriver



Le Lieutenant-colonel Harguindeguy, du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Gironde, remercie l'initiative du Conseil départemental sur l'organisation de ces temps d'échanges. Les crises doivent nous permettre d'évoluer et par ces temps d'échanges nous pouvons y arriver. Il faut à présent se poser et étudier les retours d'expérience. Il rappelle que seulement 0,1% des maisons exposées ont brûlé en 2022 sur les plus de 30 000 ha incendiés.

Auparavant, les maisons ne brûlaient pas mais étaient conçues avec un arial à leur abord, zone à l'Est (d'où vient souvent le feu dans la région), dépourvue d'arbres et régulièrement tondue. Il entend le désarroi des maires. Malheureusement, en tant que technicien, il n'a aujourd'hui aucune solution à proposer sur la manière de faire respecter les OLD. De nombreux textes sont en préparation pour faire évoluer la réglementation. Si les OLD concernent les abords des maisons, c'est parce que c'est souvent de là que les feux peuvent partir.

Sur les pratiques touristiques, le développement des pistes cyclables et de leurs usagers a été difficile à gérer pour les pompiers car si ces personnes sont parfois considérées comme susceptibles de provoquer des feux, elles sont aussi des cibles des incendies à trouver dans le massif et à protéger.

De 2015 à 2021, on observe une variation de moins 3.6% de la considération du feu comme une menace pour la forêt. Si l'enquête englobait 2022, on observerait sûrement une variation positive à deux chiffres.

Le ressenti de la population à l'égard de la forêt est lié à toute la communication qui peut enrober certains sujets. Le risque est que les gens oublient prochainement les incendies, comme les traumatismes liés aux tempêtes ont été oubliés. Il faut à présent que chacun modifie ses pratiques en tant qu'usagers de la forêt, en tant que touristes, professionnels de la forêt mais aussi sylviculteurs. Le SDIS se remet en question au travers de ses pratiques, suite aux feux hors normes de 2022.



Pascale Got souhaite poser trois questions aux participants.

- ▶ Aux gestionnaires et acteurs touristiques : comment participez-vous au travail de prévention ?
- ▶ Aux maires : y-a-t-il toujours les mêmes attraits à vivre près de la forêt après les incendies ?
- ▶ À la DFCI et aux propriétaires forestiers : comment aborder le travail de prévention, de messages à faire passer ?



Lydie Palaric, de la Forêt d'art contemporain, installe des œuvres d'art (vingt-sept), en forêt et en salle. Depuis plusieurs années, elle n'intervient plus en forêt pendant l'été. Le travail déjà engagé auprès des scolaires est à poursuivre, en interrogeant sur l'existence de la forêt de production, sur son cycle. Concernant les touristes, les arrêtés ne semblent pas être regardés, ni connus.

Une personne de Gironde Tourisme qui travaille sur le tourisme à vélo témoigne qu'elle a été confrontée à cette problématique d'arrêtés qui interdisaient l'accès aux pistes cyclables en forêt. En 2023, la campagne vélo a été lancée au printemps plutôt qu'en été. L'été, la communication sera plus axée vers le patrimoine, pour inciter le public à fréquenter des lieux frais, hors forêt.



Marie-Paule Thibault, ingénieure à la Direction des infrastructures du Département, relate les difficultés d'informer les touristes et les usagers sur l'interdiction des pistes cyclables. Elle a constaté un manque de compréhension de la part des touristes « hors Département ». À présent, le Département insiste sur la pédagogie en amont, sur l'anticipation et sur la gestion de crise pour les étés à venir.



Pierre Macé de la DFCI souligne que nous sommes beaucoup dans la réaction alors que des actions se font depuis longtemps. Il remercie le Département d'organiser ce genre de réunions pour continuer à communiquer et ne pas oublier. Concernant les OLD, il s'agirait de faciliter le débroussaillage pour les propriétaires des habitations. La DFCI communique sur les préconisations de ne plus planter d'arbres en bord de routes et d'habitations. Autre préconisation : pas de parcelles de plus de 25 hectares sans cloisonnement. Pour caricaturer, un bon PLUI dans la Lande devrait s'appeler un « bon arial ». Collectivement, il y a des choses à faire. De manière pragmatique, la DFCI propose aux maires de faire réaliser le débroussaillage puis de choisir si la collectivité assume les coûts ou pas. Un message est passé auprès des sylviculteurs aussi. Le travail qui reste à faire doit être collectif, aussi bien avec les collectivités qu'avec les habitants.



Didier Chautard, Maire de Saumos confirme que l'attrait de sa commune positionnée entre la Métropole et l'océan, se maintient après les incendies.



Mylène Doreau, Maire de Guillos confirme cette tendance sur sa commune. Des personnes signaient des actes notariés pendant les incendies, bien que le feu se trouvait derrière la clôture. Les gens qui ont vécu les incendies restent dans la crainte mais ne souhaitent pas partir. Il faut être à présent vigilant sur les distances de sécurité dans les opérations de reboisement. En cas de demandes d'autorisation pour urbaniser, Madame le Maire apporte toujours une alerte sur la prévention des risques incendies.



Philippe Deuffic conclue en retenant l'importance du travail collectif. Les incendies 2022 ont permis de réactiver l'attention au risque des feux. Sur la question des interfaces, compte tenu de la démographie, on sait qu'inévitablement des maisons vont s'approcher de la forêt. On devra être vigilants sur ces points.



Pour Pascale Got, il était nécessaire d'entendre collectivement ces différentes pratiques. Comme pour le littoral, les gens ont envie de vivre près de la forêt, pour autant, ça ne se double pas encore d'une acculturation au risque. Des programmes nationaux sur cette question seraient nécessaires (ex : sur les communes frappées par les submersions, l'aléa est très vite oublié). Il y a un réel besoin d'éducation et de prévention. Si des enquêtes existent ou sont en voie d'émerger, il serait intéressant qu'elles soient orientées sur ces thèmes.



Philippe Deuffic rebondit sur le programme GRIFON dont ce sera justement l'objectif.

Atelier 3 : la production et les enjeux de résilience 22 juin 2023



Pascale Got, Vice-présidente déléguée à la préservation de l'environnement, aux Espaces Naturels Sensibles et à la gestion des risques, ouvre l'atelier n°3 de la mission forêt. Elle remercie l'ensemble des participants et rappelle les contours de la mission forêt.

En amont des incendies, le conseil départemental avait déjà lancé un appel à projet en direction des communes pour la prévention des feux de forêts. L'organisation des 3 ateliers est rappelée. Il est indispensable, en particulier dans le département de la Gironde, de croiser les regards des scientifiques et des usagers avec ceux des acteurs de la production. Dans une logique de réflexion départementale, le Conseil départemental mettra en pratique les réflexions issues de la mission forêts sur ses parcelles (notamment en ENS), dans un temps long, lié à celui de la forêt.

Sur le domaine d'Hostens, le Département mène une opération de surveillance du feu, notamment sur le lignite qui continue de brûler. Cet ENS bénéficiera bientôt de deux nouveaux plans de gestion : un sur la réserve biologique dirigée, un autre sur la partie en réserve biologique intégrale.



Pascale Got rappelle que la mission forêt ne donne aucune leçon. Elle donne à voir, en collaboration entre les différents acteurs et en lien avec les états généraux.

L'animation de l'atelier est assurée par Dominique Bourdot qui présente Céline Meredieu, de l'INRAE dont la spécialité est l'expérimentation forestière, la sylviculture et le système au sein des aléas, ainsi qu'à Frédéric Bernier, INRAE, qui dirige l'unité expérimentale de Cestas Pierroton.



Céline Meredieu rappelle le temps long de la forêt et la grande diversité des forêts en France. À l'INRAE, le risque incendie en forêt est étudié depuis très longtemps. Ces équipes sont plutôt basées dans le Sud-Est de la France.



Frédéric Bernier précise que les pistes de réflexion portent sur la diversification des essences. Dans les arboretums, les objectifs étaient à la base de diversifier la production.

On trouve notamment 3 arboretums d'expérimentation dans le massif landais. Beaucoup d'espèces et de provenances ont été testées. Les constats sont les suivants : le pin maritime est à sa place, il est adapté (même de différentes provenances) ; le chêne pédonculé souffre ; la possibilité de diversification, pour les résineux comme pour les feuillus, est restreinte. Le mélange se fait sous forme d'îlots, de lisières, mais le mélange pied à pied pose question. La difficulté de ce type d'arboretum est qu'il reste bien évidemment fixe, alors que les conditions climatiques évoluent.

Avec le projet « Esperence », on installe des couples d'arboretum : un dans une zone forestière identifiée comme étant en difficulté et son homologue dans une zone climatique 2050. Cette démarche est récente, il faudra du temps pour obtenir des résultats.



Dominique Bourdot rappelle que dans l'atelier 2, les pompiers alertaient sur la culture du risque. Céline Meredieu partage ce constat de retard en France par rapport à d'autres pays (ex : Nouvelle-Zélande), mais elle note une évolution positive. L'INRAE s'intéresse particulièrement au multirisque (tempête, incendie, sécheresse, ravageurs, etc.), et souligne la transversalité dans les programmes de recherche, comme par exemple sur le nématode du pin.



Pour Frédéric Bernier, son unité a toujours été soucieuse du risque de perte, comme dans les verges à graine par exemple. Des zones de sol nu ont notamment été créées pour se protéger du risque de négligence (mégots, etc.).



Anne Guivarc'h, Directrice de FIBOIS Landes de Gascogne, présente son organisme qui a vocation, en tant qu'interprofession, à regrouper tous les acteurs de la filière bois du massif des Landes de Gascogne. Les deux objectifs principaux d'actions sont : promouvoir la gestion forestière et le bois auprès du public, des professionnels et des élus ; rassembler tous les acteurs de la filière autour d'un programme d'actions.

Ce programme d'actions se décline lui-même en quatre axes : dialogue filière et société ; promotion du matériau bois en économie circulaire et circuits courts ; observatoires ; gestion des risques. FIBOIS participe aussi à améliorer la compétitivité de la filière bois et de lui permettre de jouer son rôle en matière d'emplois, lutter contre le réchauffement climatique et créer de l'emploi.

Anne Guivarc'h rappelle que la forêt représente 1 million d'ha en Landes de Gascogne dont 80% de résineux. 90% des bois récoltés sont certifiés PEFC. Le bois est un matériau durable, en circuit court et économie circulaire, avec captation et stockage de carbone. Elle qualifie le bois de matériau d'avenir. Les incendies ont donc été une catastrophe humaine, écologique et économique. FIBOIS Landes de Gascogne s'est mobilisé très rapidement, de manière collégiale, avec une charte d'exploitation des forêts, à destination des élus et professionnels. Cela a permis d'exploiter rapidement les parcelles et de limiter les risques, notamment ceux liés aux scolytes, en toute transparence, en coordonnant les actions de tous autour d'un document de synthèse et de protocoles, afin de valoriser le bois exploitable.



Eric Dumontet, présente le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest dont il est secrétaire général. Le syndicat rassemble 6 000 propriétaires sur le massif des Landes de Gascogne (sur les départements de Gironde, Landes et Lot-et-Garonne), au sein de la maison de la forêt. Il travaille en étroite relation avec la DFCI, le Centre national de la propriété forestière (CNPF), et la caisse phyto forêt, au service des membres du syndicat.

Pour Eric Dumontet, il faut concilier gestion du risque, production et biodiversité. La question aujourd'hui est : comment fait-on ? En effet, le problème du forestier est de se trouver au milieu d'injonctions contradictoires. C'est pourquoi les choix doivent se faire à la lumière des experts, scientifiques, comme les chercheurs de l'INRAE. Les échanges de point de vue comme au cours de ces ateliers sont importants car ils permettent de recueillir un maximum d'informations pour faire des choix éclairés. Le temps de la forêt reste bien sûr un temps long, qui nécessite le temps de la réflexion, du questionnement et la prise de recul avant l'action.



Anaïs Tissot, chargée de mission développement et environnement au Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, présente l'étude biodiversité commencée en 2019. L'objectif était de donner des réponses aux sylviculteurs sur la faune et la flore du massif des Landes de Gascogne.

Plus de 1000 espèces floristiques et plus de 1000 espèces faunistiques ont été identifiées. Des recueils ont été publiés en deux tomes, un sur les espèces phares et un sur les milieux. Ils sont diffusés sur le terrain et téléchargeables en ligne.

Le syndicat a mis en commun les expertises de l'INRAE, la Ligue de protection des oiseaux (LPO), le Conservatoire des espaces naturels (CEN), le Centre national de la propriété forestière (CNPF), les Parcs naturels régionaux (PNR).

Le projet VALBIOS, lancé en 2020, découle de cette étude sur la biodiversité pour valoriser ses résultats en formant les techniciens et en apportant des préconisations précises, sur le terrain pour éclairer ainsi la prise de décision. Les lagunes et les forêts intra parcelles sont les deux milieux naturels à enjeux retenus.



Stéphane Mongermon présente le CNPF délégation Nouvelle-Aquitaine, établissement public qui a vocation à représenter les propriétaires privés en complémentarité avec l'ONF qui représente les propriétaires publics.

72 agents sont répartis en Nouvelle-Aquitaine. Le CNPF agréé les plans simples de gestion, accompagne et conseille au quotidien les propriétaires, notamment pour préparer l'avenir.

En octobre 2022, le CNPF a publié un rapport « Diversification et reconstitution post-incendie dans le massif des Landes de Gascogne » pour apporter une analyse sur les tentatives de mélanges d'essences et les contraintes des sols.

Le programme SylValor mené avec le Département de la Gironde depuis 2022, a pour objectif de valoriser les services écosystémiques rendus par la forêt : production et approvisionnement (dont bois) ; régulation (dont stockage du carbone) ; grands cycles (notamment de l'eau, de la biodiversité, des sols ; biens immatériels (aspects culturels et artistiques).

Un programme label Bas Carbone est également mené en ce moment avec le Département pour participer à l'atténuation du changement climatique. L'objectif est de faire émerger 100 hectares de projets par an.



Laurence Harribey, sénatrice de la Gironde, Secrétaire de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, a particulièrement suivi le texte récent lié aux incendies.

Ce dernier provient d'une mission d'information réalisée par des sénateurs de la commission des affaires économiques, qui a démarré ses travaux avant les incendies de l'été 2022. Les rapporteurs ont rédigé une proposition de loi visant la « prévention et lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie ». Les six sénateurs girondins sont membres de la commission spéciale. L'Assemblée nationale a amendé ce texte.

Les sénateurs girondins ont particulièrement insisté sur la prise en compte du risque incendie dans les documents d'urbanisme et sur la gouvernance partagée avec tous les acteurs de la forêt. Ils ont également réussi à faire passer un amendement pour insuffer la prise en compte de la biodiversité.

Des questions persistent encore sur les financements publics pour prendre en compte la biodiversité des essences forestières.

Si Madame Harribey juge dans l'ensemble ce texte assez satisfaisant, malgré les « gommages » de l'Assemblée et du gouvernement, elle regrette l'absence de moyens financiers pour mettre en œuvre la loi, notamment s'agissant des moyens humains des SDIS.



Jérôme Chanel d'Alliance Forêt Bois précise que les forestiers se forment aujourd'hui à la prise en compte des éléments naturels dans la gestion forestière. Il est important de générer une bonne communication entre les acteurs écologiques et les acteurs du bois. Selon lui, les lisières de feuillus ont pour effet de limiter un peu les départs de feu.

Sur la production de plants, les pépinières commencent à produire les plants nécessaires à la replantation. Les vergers à graine se mettent aussi en place pour garantir la ressource de demain, notamment avec des essences plus méridionales.



Laurence Harribey rajoute que dans le projet de loi, un chapitre sur les OLD sort renforcé après le passage à l'Assemblée nationale avec la possibilité pour les communes d'être dédommagées quand elles engagent des frais. Il y a également tout un article sur la communication, qui prévoit notamment la communication d'informations prévues en cas de vente dans les documents de propriété.

Madame Harribey conclue en soulignant que les politiques demandent une gouvernance partagée, qui commence à émerger et qui mérite de progresser (comme dans d'autres domaines).

Pour sortir de ces silos, le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest précise qu'il a produit des fiches avec les SEPANSO - Fédération d'associations de protection de la nature et de l'environnement sur la thématique des ripisylves. Les préconisations doivent être respectées pour obtenir la certification « Programme de reconnaissance des certifications forestières » (PEFC).



D'après Céline Meredieu, l'image de la gouvernance de la forêt, de son pilotage, s'apparente à un paquebot avec tout un panel de corps de métiers, dans une mer de plus en plus agitée (de par le changement climatique). L'incertitude a toujours fait partie des réflexions des forestiers.

Elle précise également que le bilan carbone est très variable d'un massif à l'autre, selon la diversité des forêts, des propriétaires, des gestions mises en œuvre.

Le grand territoire détruit par l'incendie se reconstituera dans un temps long, de manière différenciée selon les secteurs.



Pascale Got confirme que la mission forêt s'inscrit parfaitement dans cela : dans le temps long et dans le croisement des études et des acteurs. Elle rappelle que beaucoup de rapports sont déjà sur la table ou en cours d'écriture, les forestiers, dans le massif des Landes de Gascogne, sont déjà très sensibilisés au risque.



Sébastien Gendry de l'ONF ajoute que l'ONF est un « paquebot » de plus en plus léger. L'ONF s'engage plus fortement dans la gouvernance partagée.

Après le premier printemps post-incendie, l'ONF constate une régénération naturelle du pin. La plantation ne sera ensuite qu'en cas de besoin.

Concernant le projet de pépinière départementale, Pascale Got précise qu'elle ne fera pas concurrence à la fourniture de pins. Elle permettra de mettre en culture d'autres essences girondines pour sauvegarder ce patrimoine.



Guillaume Grigaut, Directeur de PEFC Nouvelle-Aquitaine rappelle que le Département de la Gironde est un partenaire important qui vient de renouveler la labellisation de ses forêts départementales.

PEFC a l'expérience de la gouvernance partagée en associant tous les acteurs. Suite à un voyage en Australie, Guillaume Grigaut constate qu'il y a peu de forêts multifonctionnelles comme en France. En Australie, l'aléa incendie est accepté sur certaines surfaces où il n'y a pas d'accueil du public. Les plantations sont fréquemment mono spécifiques.



Dominique Bourdot s'interroge sur l'idée que l'incendie aime la monoculture.



Céline Meredieu n'aime pas cette idée toute faite. L'incendie aime que ce soit sec et qu'il y ait de la biomasse. Les départs d'incendie ont toujours été plus importants dans le Sud-Ouest que dans le Sud-Est car il y a davantage de forêts.

Céline Meredieu rappelle que la forêt est un système éminemment complexe et que les phrases simplifiées ne s'y prêtent pas. Les forestiers n'ont pas d'intérêt à gérer des peuplements sensibles à l'incendie.



Stéphane Le Bot, Vice-président délégué à l'agriculture, l'alimentation, les mers et les forêts, souligne la richesse des échanges de cet atelier. Ce type de rencontre permet à chacun de sortir de son silo. La forêt a beaucoup d'usages et chacun se l'approprie. Il rappelle que le bois est un matériau biosourcé que l'on souhaite trouver et pouvoir travailler localement. Il est important d'avoir conscience que la forêt peut être partagée mais qu'elle est très fragile.

Il faut prendre le temps de la réflexion pour savoir comment replanter la forêt de demain. Notre intelligence collective et la prise de conscience aigüe permettront d'imaginer ensemble la forêt de demain pour allier tous ses usages et ses enjeux.



Pascale Got conclut en relevant que le Département aura été, au terme de la mission forêt (prévu en novembre 2023), un des éléments permettant de ne plus fonctionner en silo. La mission se poursuivra avec les partenaires du département et sera prolongée par des actions.



Forêt du domaine départemental
d'Hostens, après les incendies
de l'été 2022



Notre intelligence collective et la prise de conscience aigüe permettront d'imaginer ensemble la forêt de demain



Forêt du domaine départemental d'Hostens, après les incendies de l'été 2022

Remerciements

Toute la matière contenue dans ce rapport sur la résilience de nos forêts girondines n'aurait pu voir le jour sans la participation et la coopération de chacun des acteurs.

Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires qui ont accepté de travailler aux côtés du Département tout au long de cette mission et qui, par leurs présentations, expertises, questionnements et retours d'expériences, ont créé, nourri et enrichi tant la connaissance que les pistes d'actions pour la forêt de demain.

Merci à nos piliers scientifiques que sont les équipes du CBNSA et de l'INRAE, pour leur partenariat étroit tissé avec nos services, pour leur collaboration sans faille et pour tous les travaux déjà produits, en cours et à venir en association avec le Département.

Merci aux experts forestiers de l'ONF qui accompagnent eux aussi, quotidiennement, les services dans la gestion des forêts départementales.

Merci à Madame Laurence Harribey, sénatrice de la Gironde, qui nous a fait l'honneur de partager les travaux du Sénat pour améliorer la prévention du risque incendie en forêt et la prise en compte de la biodiversité.

Merci aux Maires de communes forestières, aux habitants, au SDIS, à la Forêt d'art contemporain, à FIBOIS Landes Gascogne, au Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, au CNPF Nouvelle-Aquitaine, à Alliance Forêt Bois et à PEFC Nouvelle-Aquitaine pour toutes leurs interventions lors des échanges qui ont contribué à enrichir les points de vue et les éléments de connaissance de chacun.

Et enfin, merci à toutes les personnes présentes lors des ateliers qui participent, chacune à leur manière, à ce travail coopératif, cette synergie, indispensables à une convergence d'actions pour réfléchir et accompagner ensemble la forêt de demain.

Pascale GOT

Vice-présidente chargée de la préservation de l'environnement, des Espaces Naturels Sensibles et de la gestion des risques

Contact

Département de la Gironde,
Direction de l'environnement

Mission forêt résiliente

Elsa BARRÉ : e.barre@gironde.fr

05 56 99 33 33 - poste 25665